

# Un réseau dense et dynamique

Une multitude de fabricants de matériels vitivinicoles sont implantés dans les vignobles, au plus près des besoins. Focus sur le poids et les perspectives de cette filière de plus en plus technologique.

Une vraie toile d'araignée. La France abrite un tissu complexe de fabricants de matériels viticoles et d'équipements de cave, surtout des PME et TPE. Ayant pris naissance au plus près des besoins des vignerons, ces entreprises sont disséminées dans tous les vignobles où elles forment un tissu dense et dynamique. Mais malgré leur importance, les fournisseurs de notre filière ne font l'objet d'aucun recensement exhaustif. Difficile de connaître le chiffre d'affaires et l'emploi qu'ils représentent. Pour en avoir une idée, il faut rassembler des informations disparates.

« L'investissement dans les matériels vitivinicoles par les viticulteurs français représente 600 à 700 millions d'euros par an, en fonction des années », décrit David Targy, responsable du pôle économique d'Axema, le syndicat des fabricants de machines

agricoles. C'est environ 11% de l'investissement total dans les agroéquipements en France (5,8 milliards d'euros).

Sur le site de l'Insee, on apprend qu'en 2012 « près de 2 % des emplois de la région Grand-Est, soit 980 personnes, sont liés à la fabrication d'équipements et de machines viticoles ou vinicoles. La production de composants liés au champagne (bouchons, verre, capsules...) représente 1 % des emplois [industriels, ndlr] régionaux ». L'Insee dénombre 150 fabricants de machines et équipements vitivinicoles, verriers et bouchonniers compris, dans le Grand-Est.

Toujours sur son site, l'Insee relève que 1 120 personnes travaillent dans la fabrication et la réparation de matériel vitivinicole en 2015 en Charente-Aquitaine. C'est 2,6 % de l'emploi salarié dans le secteur dit primaire, c'est-à-dire agricole au sens large, de cette zone géographique.



Plus à l'Est, dans le bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura, l'Insee dénombre quelque 113 fabricants de matériels vitivinicoles dans une étude parue en 2016.

À l'époque, ces industriels employaient 2 860 salariés, des ouvriers pour les deux tiers. « Toute une économie s'est bâtie autour de la viticulture et du commerce du vin, ajoutent les auteurs de l'étude. Elle induit des emplois dans l'outillage agricole, l'industrie du verre, l'imprimerie, la tonnellerie. »

Comme la viticulture, ce secteur a souffert l'an dernier. Axema indique qu'à la fin du troisième trimestre, 2 660 tracteurs vigne et verger avaient été immatriculés contre 3 000

## Un secteur en mouvement

**Ces dernières années, plusieurs fabricants ont mordu la poussière.** Coup'Eco Viti, Delaplace, Jean De Bru, CGC Agri ou Brunel ont disparu des radars. D'autres, comme Lauprêtre, se sont fait racheter. Dans le même temps, des jeunes pousses sont apparues boostées par l'ambition de bousculer l'ordre établi avec leurs outils inédits. Certains de ces outils nous sont devenus familiers comme les stations météo connectées de Sencrop ou Weenat. D'autres veulent connaître le même sort à l'image des robots de Naïo Technologies, Vitibot, Agreeculture, Sitia, etc. Jusqu'à devenir les prochains poids lourds du machinisme ? Beaucoup y croient. Pour preuve, Vitibot a réuni 11 millions d'euros auprès d'investisseurs fin 2020. Il ne reste à ces entrepreneurs qu'à transformer l'essai en industrialisant leur fabrication et en prouvant que leurs robots sont bien capables de travailler seuls dans les vignes, en toute sécurité et sans surveillance. Un pari fou ? L'avenir nous le dira !

## Axema, un lieu de rencontre

**Le syndicat des industriels de l'agroéquipement, Axema,** accueille de plus en plus de spécialistes du secteur vitivinicole. Bucher-Vaslin et Pellenc en sont membres depuis longtemps. Depuis peu Grégoire, Groupe Chalvignac, Amos industrie, Bobard, Pera, Della Toffola, Collard, Boisselet, AMB Rousset et Ferrand les ont rejoints. Braud aussi, via New Holland. « Nos adhérents échangent sur la conjoncture des marchés. Ils abordent les questions normatives. Ils discutent des salons, notamment du Sitevi [qu'Axema exploite avec Comexposium, ndlr] », décrit Valérie Lescaut, responsable du pôle international du syndicat. Ce n'est pas tout. Fin 2017, Axema et l'Irstea (aujourd'hui Inrae) ont créé l'association Robagri. Celle-ci fédère 71 membres dont Naïo, Vitibot, Sitia ou encore Vitirover. Puis, en 2019, Naïo a fondé Gofar avec Axema et Robagri, une association pour la promotion de la robotique agricole, qui organise le Forum international de la robotique agricole.



**DANS L'ATELIER DE FORGE BOISNIER** en Charente-Maritime. Adrien Boisnier (au centre) surveille le montage d'un Emisol, une machine de son invention pour travailler deux rangs de vigne par passage. © L. WANGERMEZ

à la même époque en 2019, soit environ 10% de moins. Même tendance pour les enjambeurs : 360 machines contre 430 sur les neuf premiers mois de 2019. « Pour les enjambeurs, on retombe sur une année à peu près normale, nuance David Targy. Il y a eu de la sur-immatriculation dans cette catégorie l'an dernier, à la suite de l'application d'un décret modifiant les règles d'immatriculation. » Le syndicat des concessionnaires de matériel, le Sedima, relève lui aussi de mauvais chiffres en 2020, avec des ventes en baisse de 6% au premier semestre et « des prises de commandes de neuf toujours orientées à la baisse pour la vitiviniculture » durant le second semestre.

**L'année 2020 a été encore plus délicate pour le matériel de cave.** « Il y a eu un très bon début d'année, précise Valérie Lescaut, responsable international chez Axema. Puis le premier confinement a provoqué un gros ralentissement. L'activité est repartie depuis mi-octobre. Mais au final, les entreprises ont perdu jusqu'à 25% de CA sur l'année. C'est une année difficile : la situation est critique pour la viticulture en Alsace, Champagne et Bordeaux. C'est plus stable en Provence et en Charente ». Seuls les fabricants de machines à vendanger semblent tirer leur épingle du jeu. Alors que ce secteur se montrait inquiet à la fin du troisième trimestre 2020, son activité s'est redressée en fin d'année. En effet, sur les neuf premiers mois de l'an dernier, les im-

matriculations de machines à vendanger étaient en recul de 18% par rapport à la même période l'année d'avant, avec 358 machines immatriculées selon Axema. Mais fin 2020, les constructeurs avaient rattrapé leur retard pour vendre autant de machines qu'en 2019. « Le secteur est plutôt confiant malgré la reprise de l'épidémie de Covid-19, précise Valérie Lescaut. En ce qui concerne les autres matériels, globalement, avec la baisse voire l'arrêt de l'utilisation du glyphosate, le désherbage mécanique a le vent en poupe ; il y a beaucoup d'investissement. » Quelles perspectives pour 2021 ? « Les constructeurs de machines à vendanger restent optimistes, selon Valérie Lescaut. Mais beau-

coup d'indicateurs pourraient les amener à revoir leurs projections. C'est le même ressenti chez les fabricants de matériel de cave. » De son côté, le Sedima ne mise pas sur un retour à la croissance des ventes de matériels neufs durant ce premier semestre. « Près de la moitié des distributeurs attendent une diminution de leurs commandes », indique-t-il. De la santé des fabricants de matériel dépendent pourtant leurs investissements en recherche et développement, et l'arrivée de nouveaux matériels pour se démarquer de leurs concurrents tout en répondant aux attentes et aux besoins de la viticulture, plus nombreux et pressants que jamais.

VINCENT GOBERT

## AVIS D'EXPERTS

**DAVID CAUSSE**, PRÉSIDENT DE GRÉGOIRE ET SAME DEUTZ-FAHR FRANCE, PRÉSIDENT DU GROUPE DE MARCHÉ MAV ET VINIF D'AXEMA.

### « Une filière propice à l'innovation »

« La particularité du secteur vitivinicole est qu'il y a beaucoup d'acteurs, souvent de taille modeste. Aux yeux des grands constructeurs, c'est un marché de niche ultra-spécialisé, avec des métiers très différents et des séries de matériel très courtes. Les sujets

chauds défendus par le groupe vitivini d'Axema en ce moment sont de faire en sorte que la filière soit intégrée le plus possible au plan de relance du gouvernement et qu'elle participe à la remise à plat des normes européennes de sécurité pour les MAV.

Ce qui est intéressant dans la filière vitivini : c'est un milieu très concentré. De ce fait, dès qu'il y a une innovation, un gros bond en avant se produit pour les ventes du fabricant qui innove. Cette filière est vraiment propice aux start-up et à l'innovation. »

